



# DISTRIBUTION DE LA FACTURE DE CANTINE TRIMESTRE N° 3

publié le 14/04/2017

Distribution des factures de cantine avant les vacances. Hors mis les absents qui les recevront directement chez eux, les professeurs ont demandé à chaque élève de coller la facture dans leur carnet de correspondance.

Vérifier les carnets .

Les parents désirant payer la cantine en plusieurs fois, peuvent faire une demande de paiement échelonné dès à présent auprès de la gestion (voir document ci-joint), ainsi, la somme dûe est divisée par trois ou par deux suivant la date de début et peut être versée chaque mois sous forme d'un chèque ou espèces directement à la gestion du collège.

PENSEZ A INDIQUER AU DOS DU CHEQUE DP + NOM, Prénom et classe de l'élève

ATTENTION : Les demandes de paiements échelonnés ne seront plus acceptées au-delà du 25 mai 2017

Si jamais la somme n'est pas payée à la date limite, une relance est distribuée, par la suite un état exécutoire est envoyé directement à la famille qui a un mois pour le régler avec les frais d'envoi en plus. Au delà de ce délai le dossier est envoyé chez l'huissier où d'autres frais s'ajouteront en plus à votre charge.

## Documents joints

 [doc\\_paiement\\_echelonne\\_boursiertx\\_1-3](#) (PDF de 16.7 ko)

 [doc\\_paiement\\_echelonne\\_boursiertx\\_2-3](#) (PDF de 16.8 ko)

 [doc\\_paiement\\_echelonne\\_eleve\\_non\\_boursier-3](#) (PDF de 16.6 ko)



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.